

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
T.P.S.G.C./P.W.G.S.C.
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800 rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, local 7300
Montréal
(Québec)
H5A 1L6

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Équipe NPSL/NBSL Team
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800 rue de La Gauchetière Ouest
Place Bonaventure, South-East Port
800 de la Gauchetière Street West
Montréal
Montréal
Quebec
H5A 1L6

Title - Sujet NPSL Ingénieur du donneur d'ouvrage	
Solicitation No. - N° de l'invitation QA002-142712/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client QA002-14-2712	Date 2014-11-26
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTP-350-12947	
File No. - N° de dossier MTP-4-37190 (350)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-12-02	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Arcand, Geneviève	Buyer Id - Id de l'acheteur mtp350
Telephone No. - N° de téléphone (514) 496-3873 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

QA002-142712/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

QA002-14-2712

Amd. No. - N° de la modif.

004

File No. - N° du dossier

MTP-4-37190

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtp350

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Page volontairement laissée vide

**Services d'un Ingénieur du Donneur d'ouvrage
Corridor du Nouveau Pont pour le Saint-Laurent (CNPSL)
Projet : 7014**

Correction à la question 17.

Texte de la modification 003 :

Q17 : L'Annexe G liste les individus ci-dessous comme étant à l'emploi du proposant (c.-à-d. de l'expert-conseil principal)

*Gestionnaire de projet
Gestionnaire de projet adjoint
Coordonnateur principal du génie
Agent administratif – contrôleur de documents
Ingénieur principal – civil et autoroutes
Ingénieur principal – ponts et structures
Ingénieur sénior en électricité et en éclairage*

Il semble clair, selon l'article 3.1.2 de l'annexe I, que les 4 premiers individus doivent être à l'emploi du proposant. Qu'en est-il des 3 derniers? Doivent-ils être obligatoirement à l'emploi du proposant ou peuvent-ils être à l'emploi d'un sous-traitant.

R17 : ~~En effet, tous les membres de l'équipe de gestion de projet (les 4 premiers individus de la liste) doivent obligatoirement être à l'emploi de l'expert-conseil principal. Quant aux 3 autres, il est permis qu'un seul de ces individus puisse être à l'emploi d'un sous-traitant. A cet effet, l'annexe G est modifiée.~~

Par la présente modification à la DDP, le Canada modifie sa réponse de la façon suivante :

R17 : Seuls les membres de l'équipe de gestion de projet (les 4 premiers individus de la liste) doivent obligatoirement être à l'emploi de l'expert-conseil principal.

De plus, tel que mentionné dans la Demande de proposition (Annexe I, 3.1.2), le **formulaire d'identification des membres de l'équipe (annexe G)** est fourni à titre d'exemple. Il ne sera donc pas modifié.

Modifier la demande de proposition de la façon suivante :

Enlever la clause IP10 Exigences relatives à la sécurité en entier et le remplacer par ce qui suit :

IP10 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

1. Avant l'attribution d'un contrat, les conditions suivantes doivent être respectées :
 - a) le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiquée aux Conditions supplémentaires CS1;
2. **On rappelle aux soumissionnaires d'obtenir rapidement la cote de sécurité requise. Pour entreprendre ces démarches, les soumissionnaires pourront contacter l'Autorité de l'Entente pour être «parrainés» par courriel :**
QueMontrealNPSL.QueMontrealNBSL@tpsgc-pwgsc.gc.ca
La décision de retarder l'attribution du contrat, pour permettre au soumissionnaire retenu d'obtenir la cote de sécurité requise, demeure à l'entière discrétion de l'autorité de l'entente.

Solicitation No – N° de l'invitation
QA002-142712/A
Client Ref No. – N° de réf. du client
Projet # 7014

Amd. No. – N° de la modif.
004
File No. – N° du dossier
MTP-4-37184

Buyer ID – id de l'acheteur
mtp 350

3. Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le site Web de la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC), Programme de sécurité industrielle de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html>).

Toutes les autres clauses et conditions demeurent inchangées.